**Mme CORDIER, monitrice de premiers secours et professeur d’EPS formera cette année des élèves volontaires aux premiers secours.**

**Cette formation par groupes de 10 élèves, d’une durée de 9h, est réalisée au collège qui dispose du matériel nécessaire : mannequins, défibrillateur de démonstration…**

**C’est une formation diplômante qui donne lieu à une mention spéciale sur le livret personnel de compétences délivré aux élèves en fin de 3e.**

**Un mémento du secouriste résumant les gestes pratiques est remis en fin de formation à tous les élèves**

**Un document d’inscription sera remis aux classes pouvant accéder à cette formation**



**Objectif général :**

Être capable de protéger, alerter et empêcher l’aggravation de l’état de la victime en attendant l’arrivée des secours.

**Objectifs de formation :**

être capable à l’issue de la formation de mettre en application les conduites à tenir et les gestes techniques vus dans les différentes parties ci-dessous, pour intervenir avec discernement lors des cas réels

**La formation comporte 11 parties** :

•Alerte et protection des populations •Protection •Alerte •Obstruction des voies aériennes par un corps étranger •Hémorragies externes •Atteintes de la peau et des muqueuses •Traumatismes •Malaise •Perte de connaissance •Arrêt cardiaque •Cas concrets de synthèse

Chaque stagiaire doit :

•Assister à la formation dans son intégralité

•Réaliser tous les gestes de premiers secours au cours des phases d’apprentissage

•Être validé sur chacune des parties (conduite à tenir, gestes techniques, cas concrets…)

•Être évalué sur un cas concret tiré au sort et /ou un massage cardiaque

**Validation**: à l’issue de ce stage, les élèves obtiendront : un « Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile - Prévention et Secours Civiques de niveau 1 », qui sera délivré UNIQUEMENT si les points précédents sont validés.

La formation ne dispense pas d’un recyclage régulier afin d’actualiser les gestes et connaissances.

